

Minière O3 annonce l'admissibilité au DTC de ses actions ordinaires « OIIIIF » négociées sur les marchés OTC

TSXV:OIII | OTCQX:OIIIIF – Minière O3

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE DISTRIBUÉ À DES SERVICES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS POUR DIFFUSION AUX ÉTATS-UNIS

Toronto, le 2 septembre 2022 – O3 Mining Inc. (TSXV : OIII; OTCQX : OIIIIF) (« Minière O3 » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer que ses actions ordinaires (les « actions ordinaires ») sont désormais admissibles à la compensation et au règlement électroniques par l'entremise de la Depository Trust Company (« DTC »).

DTC est une filiale de la Depository Trust & Clearing Corporation, une société américaine qui gère la compensation et le règlement par voie électronique pour les sociétés cotées en bourse. Les titres admissibles à la compensation et au règlement électroniques par l'entremise de la DTC sont considérés comme étant « *DTC Eligible* ».

L'admissibilité au DTC devrait simplifier le processus de négociation et de transfert des actions ordinaires et améliorer la liquidité des actions ordinaires aux États-Unis grâce à une période de règlement accélérée et à une réduction anticipée des coûts pour les investisseurs et les courtiers, permettant ainsi aux actions ordinaires d'être négociées auprès d'une plus grande diversité de sociétés de courtage.

Entente de services de négociation

Par ailleurs, la Société a conclu une entente de services de négociation en tant qu'émetteur (l'« entente avec Generation ») avec Generation IACP Inc. (« Generation ») en vertu de laquelle, entre autres choses, Generation a convenu de fournir certains services de relations avec les investisseurs et de tenue de marché à la Société conformément à la Politique 3.4 – Relations avec les investisseurs, activités de promotion et activités de tenue de marché de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse »).

Le mandat de Generation aura une durée initiale de six mois (la « période initiale »). L'entente avec Generation sera automatiquement renouvelée pour des périodes subséquentes de trois mois (chacune étant une « période de renouvellement »), à moins que la Société ne présente un avis de résiliation par écrit à Generation au moins 30 jours avant la fin de la période initiale ou d'une période de renouvellement, selon le cas. Sur toute la durée de la période initiale et des périodes de renouvellement, la Société paiera à Generation des frais mensuels de 7 500 \$, payables trimestriellement au préalable,

selon les exigences de Generation. Ces frais mensuels augmenteront automatiquement de 3 % à chaque anniversaire de l'entente avec Generation.

Generation offre des services conseils en placements pour le compte d'institutions partout au pays. En confiant ce mandat à Generation, la Société espère contribuer à la liquidité des actions ordinaires de la Société sur les marchés.

L'entente avec Generation n'inclut aucun critère de performance et Generation ne recevra pas d'actions ordinaires ni d'options à titre de rémunération. De plus, Generation et la Société sont des entités non apparentées et non affiliées et, en date de l'entente avec Generation, ni Generation ni aucun de ses dirigeants n'a de participation directe ou indirecte en titres de la Société.

À propos de Minière O3

Faisant partie du groupe d'entreprises Osisko, Minière O3 est une société d'exploration aurifère et un développeur minier sur la voie de rentrer en production à partir de ses camps aurifères prometteurs au Québec (Canada). Minière O3 bénéficie du soutien et de l'expertise de l'équipe Osisko, chevronnée en construction minière, afin de mettre en exploitation ses gîtes de plusieurs millions d'onces d'or au Québec.

Minière O3 est bien capitalisée et elle est propriétaire exclusive de toutes ses propriétés situées au Québec (66 000 hectares). Les titres de Minière O3 se négocient à la Bourse de croissance TSX (TSXV : OIII) et sur le marché OTC (OTCQX : OIIIIF). La Société vise à offrir des rendements supérieurs à ses actionnaires et des bienfaits durables à ses parties prenantes. Plus d'informations sont disponibles sur notre site Web à l'adresse miniereo3.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué de presse. Aucune bourse ni aucune commission des valeurs mobilières ou autre autorité de règlementation n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.

Pour de plus amples renseignements sur Minière O3, veuillez communiquer avec :

José Vizquerra Benavides

Président, chef de la direction et administrateur

Sans frais : +1 (833) 979-3516

Téléphone : +1 (873) 381-2014

Minière O3

Le 2 septembre 2022

Sans frais : +1 (833) 979-3516

Téléphone : +1 (873) 381-2014

info@o3mining.com

1440-155 University Avenue

Toronto (Ontario) M5H 3B7